



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le 30 avril,
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/15 -

Date de la convocation municipale : 23 avril 2021

OBJET :

Décision Modificative n° 1
portant sur prévisions
budgétaires 2021

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET - Sophie KERNEN -
Véronique LEFUR - Virginie BOCCA & MM. Alain BROUSSE - Alain
GRANDGIRARD - Stéphan LUCIBELLO - Christian DENANS - Olivier BEDUS -
Thierry MOPIN - Jean de PALEVILLE - André BERTERO.

Absents excusés :

Mme Natacha GRISONI qui donne pouvoir à Mme Karine BOUVET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux prévisions budgétaires 2021.

En section Dépenses d'Investissement, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune, il convient d'inscrire une somme complémentaire de 12 756,00 Euros au vu d'une opération d'aménagement relevant de la compétence assainissement des eaux pluviales, comme suit :

Chapitre	Article	Montant	Montant	Solde au BP 2021
4581 - Opérations pour compte de tiers	4581001 - Opération sous mandat		+12 756,00	17 448,00
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installations générales	-12 756,00		347 244,00
TOTAUX		-12 756,00	+12 756,00	

En section Dépenses de Fonctionnement, suite à la dissolution d'une des associations bénéficiaires de subventions versées par la commune, il convient d'inscrire comme suit :


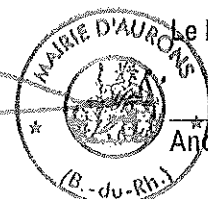
Chapitre	Article	Montant	Montant	Solde au BP 2021
65 - Autres charges de gestion courante	6574 - Subventions de fonctionnement pers droit privé	-13 000,00		3 679,00
011 - Charges à caractère général	6288 - Autres Services extérieurs		+10 000,00	11 000,00
	6257 - Réceptions		+3 000,00	4 900,00
TOTAUX		-13 000,00	+13 000,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Adopte la décision modificative n° 1, portant sur les prévisions budgétaires 2021 précitées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre les membres présents.



 Le Maire d'AURONS,
André BERTERO